



Direction des ressources humaines

Paris, le 23 mars 2021

Affaire suivie par : Dimiter PETROVITCH

FICHE

relative aux agents non transférés vers les SGC

Afin de disposer d'un état des lieux précis des agents qui avaient vocation à rejoindre les secrétariats généraux communs (SGC) de département, la direction des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales (DRH-MSO) a réalisé, mi-mars 2021, une enquête auprès de l'ensemble des directions régionales (réseaux Cohésion sociale et Travail-emploi).

Il convient de préciser, à titre préalable, qu'un nombre significatif de directions régionales n'ont pas réalisé un suivi de l'ensemble des agents qui avaient été identifiés comme devant rejoindre les SGC. En outre, il est difficile de distinguer les agents qui ont effectué des mobilités ordinaires de ceux qui ont effectué des mobilités car ils ne souhaitent pas rejoindre les SGC. C'est pourquoi les statistiques se réfèrent uniquement aux agents présents en décembre 2020 qui n'ont pas rejoint les SGC le 1^{er} janvier 2021.

Dans le réseau Cohésion sociale

303 ETPT¹ ont été transférés vers le ministère de l'Intérieur au titre de la constitution des SGC. Toutefois, 118 ETPT ont été rétro-cédés par l'Intérieur au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, au titre du sport des agents et missions JS. Le transfert net des MSO vers l'Intérieur a donc été de 185 ETPT.

Les agents qui sont partis vers les SGC représentent 207,2 ETPT. Autrement dit, les agents partis vers les SGC sont plus nombreux que les emplois transférés.

Parmi les agents présents fin 2020 qui avaient vocation à rejoindre les SGC, seulement 14 agents (représentant 14 ETP) n'ont pas suivi le transfert de leurs missions. Parmi eux, 1 a déjà été reclassé et 13 sont encore en recherche de poste.

Dans le réseau Travail-Emploi

408 ETPT ont été transférés depuis les DI(R)ECCTE (UR et UD) vers le ministère de l'Intérieur au titre de la constitution des SGC.

¹ 246 initiaux au titre des régions métropolitaines + 21 au titre des DOM (hors Guyane) + 23 complémentaires au titre des DDCS(PP) et 13 au titre des DRD

Tél : 06 98 98 57 63

Mél : dimiter.petrovitch@sg.social.gouv.fr

14, avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Les agents qui sont partis vers les SGC représentent 234 ETPT. Il en découle que 174 emplois budgétaires ont été transférés vacants.

Les agents présents fin 2020 et qui n'ont pas suivi le transfert de leurs missions vers les SGC sont au nombre de 98 et ils représentent 90,4 ETP (hors Ile-de-France et Mayotte²). Parmi eux, 43 ont été reclassés et 55 (représentant 52,8 ETP) sont encore en recherche de poste. Tous les agents sans poste ne disposent pas encore de lettre de mission car des affectations sont encore en train de se décider dans le cadre de la création des DREETS et DDETS.

² Ces directions n'ont pas répondu.